

| LOCHWILLER – ANALYSE DES MESURES TOPOGRAPHIQUES | |
|---|----------------------------|
| Rédacteur : S. VICENTIN | Entité : DRP/DPSM/UTAM EST |
| Projet : Lochwiller - Mesures topographiques - AM18EST44 | Numéro : I04030801 |
| Objet : Résultats de la campagne de mesures du 31/05/2018 | |
| Diffusion interne : N. KOEBERLE, L. SEMMELBECK, C. BOCQUILLON, R. FISCHER | |
| Diffusion externe : DREAL Grand-Est : P. HANOCQ, S. CUNCHE, A. GELIN. GEODERIS : R. HADADOU, M. KIMMEL | |
| En cas de diffusion externe visa et nom du responsable : N. KOEBERLE | |



1. Contexte général et historique

La commune de Lochwiller (67) fait l'objet de mesures topographiques (nivellement et translation) suite à des désordres observés sur les façades des maisons ainsi que sur la chaussée au niveau du lotissement Weingarten. Cinq campagnes ont été réalisées en 2013 dans le cadre de l'expertise judiciaire (premier levé faisant office de référence : **le 7 mars 2013**).

En **2014**, le réseau est alors constitué de 44 repères, 19 anciens points issus de la procédure judiciaire et 25 nouveaux points. Le repère R1014 a été supprimé car il était en doublon du point R1013 distant d'un mètre. Le levé de référence pour ce réseau étendu date du **17 avril 2014**.

En **2015**, à la demande de la DREAL Alsace, 12 nouveaux repères ont été implantés et mesurés à compter du levé du **29 septembre**, conformément au rapport Géodéris E2015/127DE – 15ALS33010. Ils sont numérotés de R1051 à R1062. Ce levé sera considéré comme la référence pour le calcul des valeurs cumulées sur ces 12 repères.

A noter que 7 repères matérialisés par des piquets qui présentaient des signes de dégradations ont été remplacés lors de la campagne du 29 septembre (matérialisation par bornes vissées). Ces repères ont été renommés R1013 bis, R1023 bis, R1024 bis, R1034 bis, R1035 bis, R1036 bis et R1045 bis.

En **2017**, à la demande de la DREAL Grand-Est suite aux propositions du BRGM (courriel du 23/12/2016), 27 nouveaux repères ont été implantés et mesurés à compter du levé du **30 mars 2017**. Ils sont numérotés de R1063 à R1089. Leurs emplacements ont été définis en accord avec Géodéris. Ils se situent autour de l'ancien réseau, au nord de la rue des Vignes, à l'ouest de la rue des Prés et de l'Etang, au sud-est du lotissement (vergers). L'objectif de cette extension est de vérifier la stabilité du terrain au nord et à l'ouest et de préciser les limites de la zone en mouvement au sud-est. De plus, les têtes de forage des quatre déformètres (DF1 à DF4) sont intégrées dans le réseau. Ce levé sera considéré comme la référence pour le calcul des valeurs cumulées sur ces 31 repères.

Des travaux de comblement des crevasses ayant été réalisés en septembre 2017, 11 repères ont été installés de part et d'autre de celles-ci lors de la campagne du **2 octobre 2017**. Ces points seront utilisés comme des fissuromètres et permettront de vérifier le comportement des crevasses dans le temps. Les repères sont numérotés de R1090 à R1100 et sont positionnés

par doublons le long des crevasses situées sur le verger et au niveau de l'impasse Koellberg. Le levé du 2 octobre 2017 sera considéré comme la référence pour le calcul des valeurs cumulées sur ces 11 repères.

La fréquence des levés est bimestrielle.

Afin de préciser les tendances d'évolution des repères en place, des calculs de mouvements sont également effectués par rapport au levé précédent (en général 2 mois).

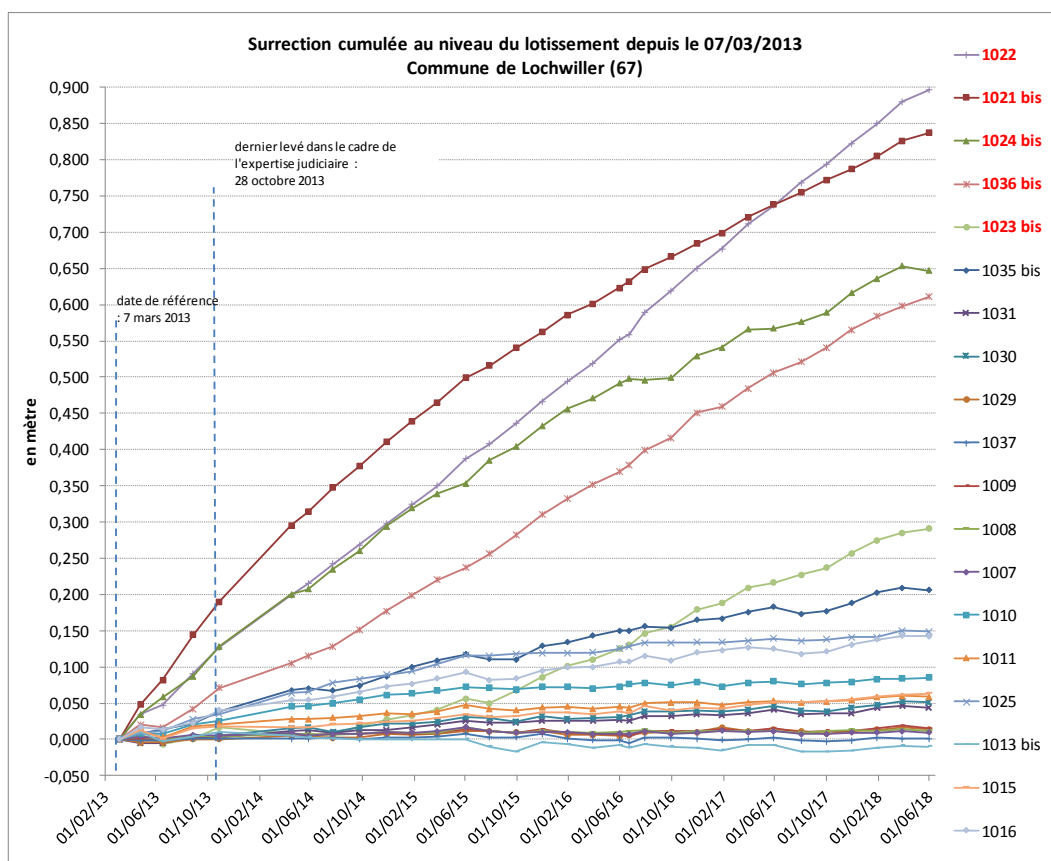
Enfin, pour chaque calcul de déplacement cumulé (ΔXY), le gisement¹ (ou l'azimut) du vecteur, défini par le point de référence et le dernier point mesuré, est déterminé.

2. Campagne n°27 du 31 mai 2018 : Résultats et commentaires

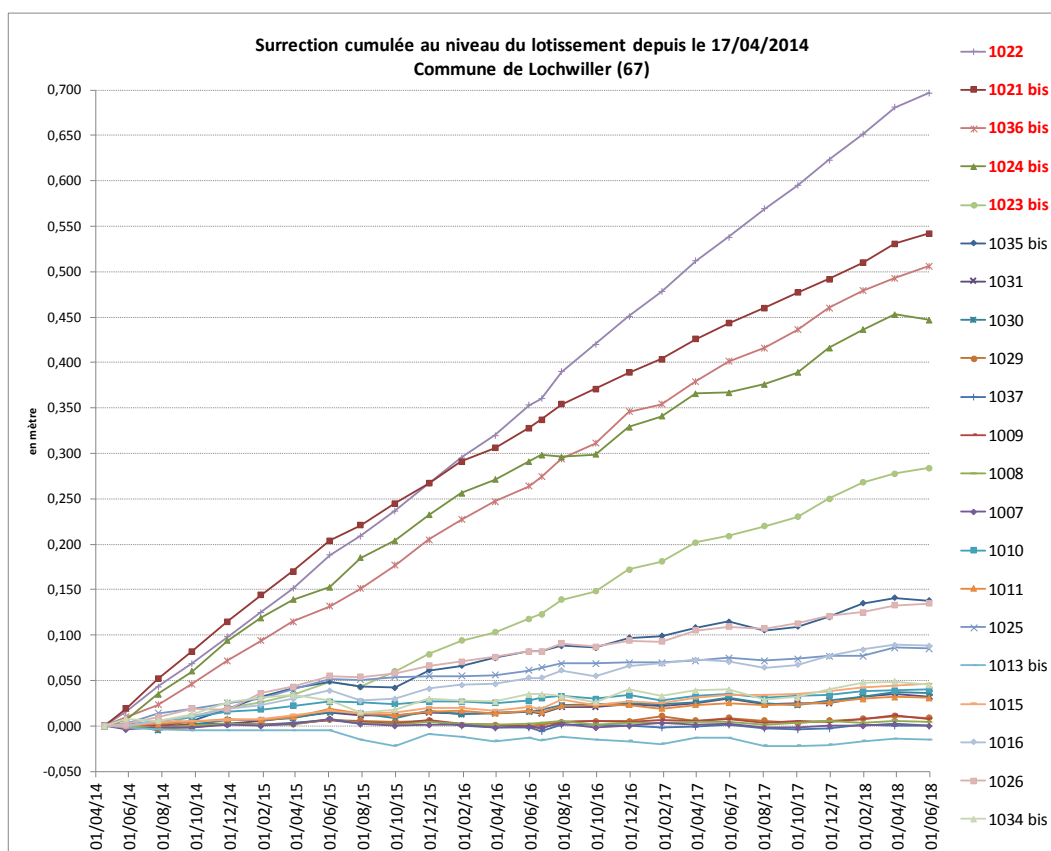
La campagne s'est déroulée le 31 mai 2018. Le réseau est aujourd'hui constitué de 98 repères.

a. Mouvements verticaux (DZ) des repères au niveau du lotissement (44 repères de R1001 à R1046)

Les graphes ci-après illustrent l'évolution des mouvements verticaux au niveau du lotissement (valeurs cumulées par rapport aux références du 07/03/2013 et du 17/04/2014).



¹ Le **gisement** d'une direction est l'angle que fait cette direction avec le Nord géographique. Il est compté de 0 à 400 grades dans le sens des aiguilles d'une montre (synonyme d'azimut).



On constate que le phénomène de surrection se poursuit sur les points R1021 bis, R1022, R1023 bis et R1036 bis (repères présentant les mouvements les plus significatifs par rapport aux dates de référence du 7 mars 2013 et du 17 avril 2014). Ces repères présentent toutefois une tendance à la surrection en diminution **par rapport à la campagne du 29 mars 2018**. **Le repère R1024 bis affiche un tassement de 0,6 cm sur le partiel** (en référence au levé précédent). Les résultats sont repris dans le tableau ci-dessous en précisant les tendances vis-à-vis de la campagne précédente.

| | Cumulé (référence au 07/03/13) | Cumulé (référence au 17/04/14) | Tendance (partiel) (référence au 29/03/18) | Tendance (partiel) (référence au 29/01/18) |
|---------------|--------------------------------------|--------------------------------------|---|---|
| R 1021 bis | 83,7 cm | 54,2 cm | +1,1 cm | + 2,1 cm |
| R 1022 | 89,6 cm | 69,7 cm | + 1,6 cm | + 3,0 cm |
| R 1023 b | 29,1 cm | 28,4 cm | + 0,6 cm | + 1,0 cm |
| R 1024 b | 67,7 cm | 44,7 cm | - 0,6 cm | + 1,7 cm |
| R 1036 b | 61,1 cm | 50,6 cm | + 1,3 cm | + 1,4 cm |

La valeur maximale cumulée en référence au levé du 7 mars 2013 atteint 89,6 cm sur le point R1022 (+1,6 cm par rapport à la campagne du 29 mars 2018). Ce dernier montre une surrection de 69,7 cm par rapport au levé du 17/04/2014.

La plus forte tendance à la surrection (partiel) est observée sur le repère R1022 (+1,6 cm sur 2 mois).

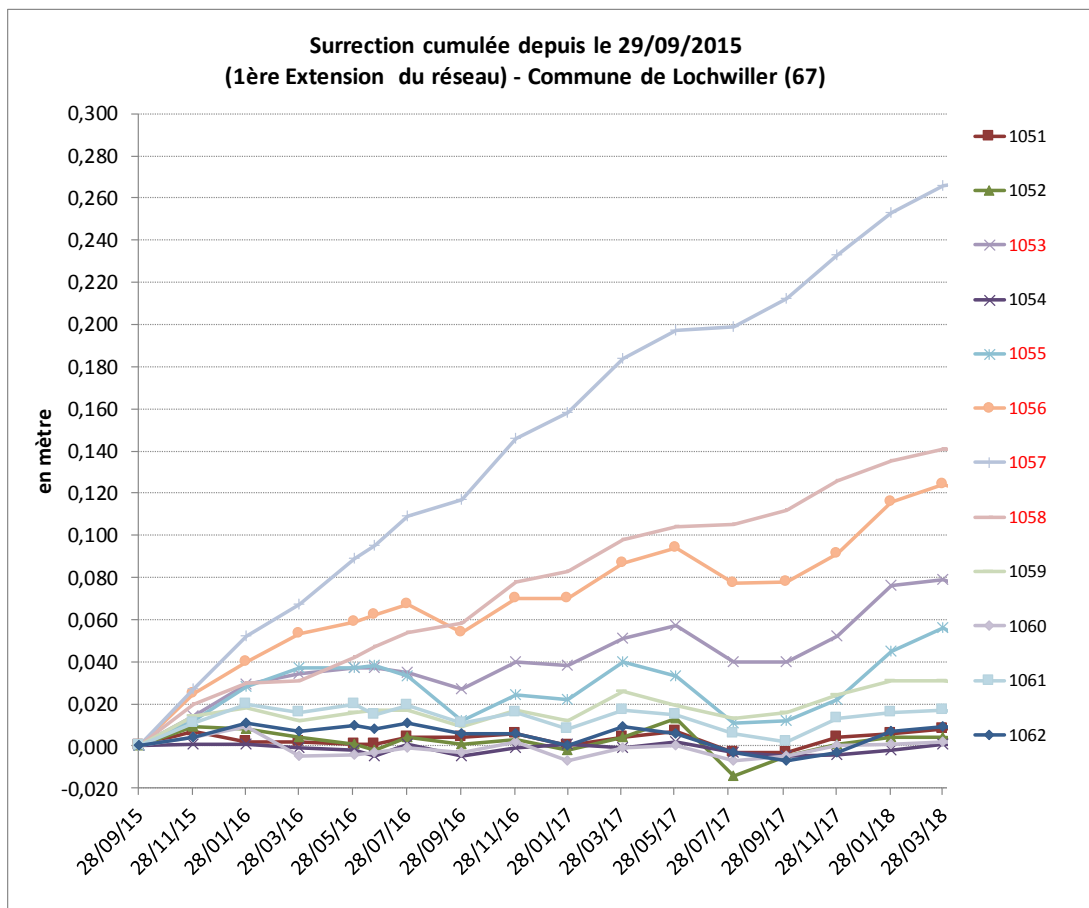
Le ralentissement du phénomène de surrection observé sur les repères les plus représentatifs ainsi qu'une tendance au tassement sur d'autres points peuvent s'expliquer par les conditions météorologiques (chaleur, sécheresse).

b. Mouvements verticaux (DZ) des repères dans la première zone d'extension du réseau (12 repères de R1051 à R1062)

A la demande de la DREAL, 12 repères ont été installés en **septembre 2015** afin de préciser les limites du phénomène :

- entre la rue des Vignes et la rue du Sonderberg au nord du lotissement (R1061 et R1062),
- au niveau du verger au sud-est du lotissement (R1053, R1055 à R1060),
- au sud-ouest de la rue de l'Etang (R1051, R1052 et R1054),

Le graphe ci-après illustre l'évolution des mouvements verticaux au niveau de la zone d'extension du réseau (valeurs cumulées par rapport aux références du 29/09/2015).



Le tableau ci-dessous reprend les repères mesurés depuis septembre 2015 présentant les mouvements verticaux les plus significatifs, qu'ils soient de surrection (valeur positive) ou de tassement (valeur négative). La référence pour les résultats en cumulé correspond au levé du 29 septembre 2015 (cumulé sur 30 mois). Une tendance vis-à-vis de la campagne précédente est également indiquée.

| | Cumulé (réf. au 29/09/15) | Tendance (partiel) (réf. au 29/03/18) | Tendance (partiel) (réf. au 29/01/18) |
|---------------|------------------------------|--|--|
| R 1053 | 7,0 cm | - 0,9 cm | + 0,3 cm |
| R 1055 | 4,1 cm | - 1,5 cm | + 1,1 cm |
| R 1056 | 11,6 cm | - 0,8 cm | + 0,8 cm |
| R 1057 | 27,0 cm | + 0,4 cm | + 1,3 cm |
| R 1058 | 14,0 cm | - 0,1 cm | + 0,6 cm |

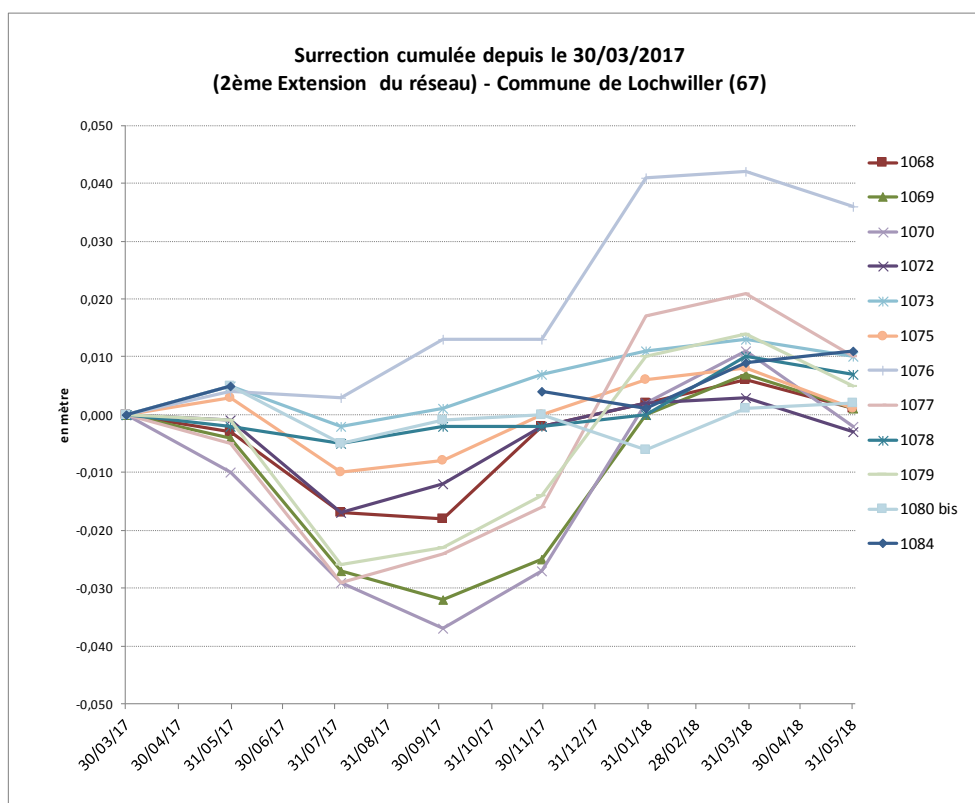
Les mouvements verticaux les plus significatifs se situent au niveau du verger. Sur les 12 repères relevés, les écarts sont compris entre 0 et +27,0 cm en valeurs cumulées sur 32 mois. La tendance sur les deux derniers mois est comprise entre -1,5 et +0,4 cm. On note là encore l'effet des conditions météorologiques.

Les repères R1056, R1057 et R1058, situés de part et d'autre de la zone de crevasses qui traverse une partie du verger, présentent les valeurs cumulées les plus importantes (respectivement +11,6 ; +27 et +14 cm).

On rappellera que les repères situés au niveau du verger montrent parfois une cinétique de mouvement particulière (R1053, 1055 et 1056). Ils sont représentatifs d'un phénomène de réhydratation des terrains argileux par les pluies météoriques après un épisode de sécheresse au mois de juillet dernier. Ce phénomène se cumule au gonflement initié par l'anhydrite et peut expliquer les tendances mesurées épisodiquement.

c. Mouvements verticaux (DZ) des repères dans la deuxième zone d'extension du réseau (31 repères de R1063 à R1089, DF1 à DF4)

Les 31 repères implantés lors de la campagne du 30 mars 2017 dans le cadre de la 2^{ème} extension du réseau 2017 ont été mesurés.



Le tableau ci-dessous reprend les repères mesurés depuis mars 2017 présentant les mouvements verticaux les plus significatifs (hors déformètres), qu'ils soient de surrection (valeur positive) ou de tassement (valeur négative). La référence pour les résultats en cumulés correspond au levé du 30 mars 2017 (cumulé sur 14 mois). Les tendances vis-à-vis des campagnes du 29 mars et du 29 janvier permettent une analyse comparative.

| | Cumulé (réf. au 30/03/17) | Tendance (partiel) (réf. au 29/03/18) | Tendance (partiel) (réf. au 29/01/18) |
|--------|------------------------------|--|--|
| R 1069 | 0,1 cm | - 0,6 cm | + 0,7 cm |
| R 1070 | - 0,2 cm | - 1,3 cm | + 0,9 cm |
| R 1076 | + 3,6 cm | - 0,6 cm | + 0,1 cm |
| R 1077 | + 1,0 cm | - 1,1 cm | + 0,4 cm |
| R 1078 | + 0,7 cm | - 0,3 cm | + 1,0 cm |
| R 1079 | + 0,5 cm | - 0,9 cm | + 0,4 cm |

Les mouvements verticaux sont compris entre -0,7 et + 3,6 cm en valeurs cumulées sur 14 mois. La tendance sur les deux derniers mois est comprise entre - 1,3 et +0,5 cm (tendance au 29/01/18 comprise entre -0,3 et +1,0 cm – effets climatiques).

Comme pour la 1^{ère} extension, on observe un comportement similaire sur certains repères avec une cinétique du mouvement influencée par les conditions climatique (réhydratation des terrains argileux + gonflement initié par l'anhydrite).

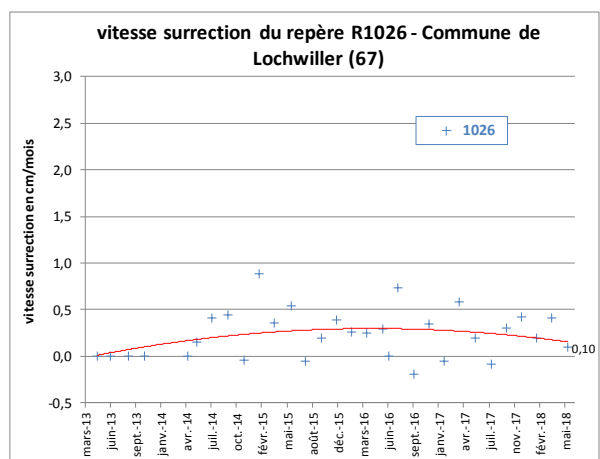
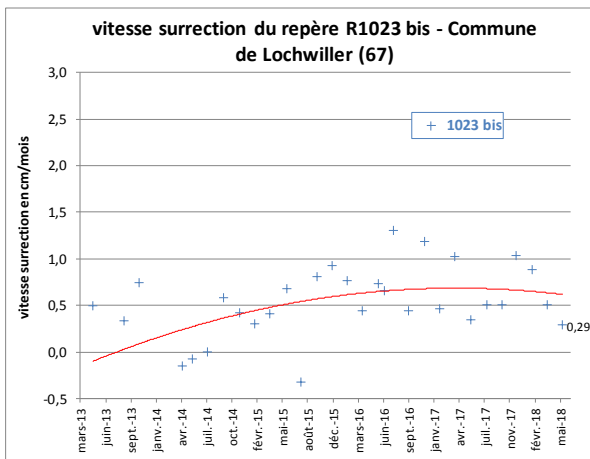
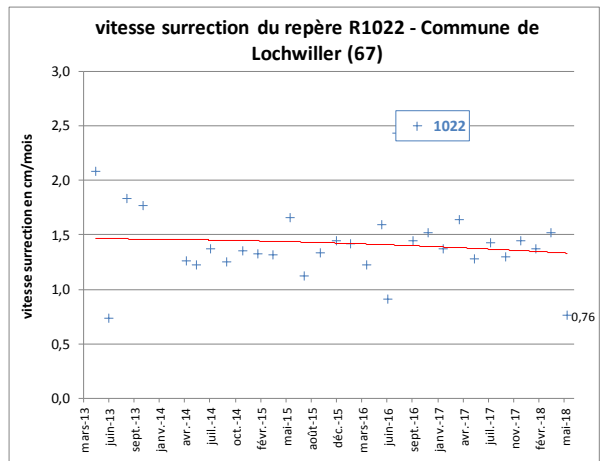
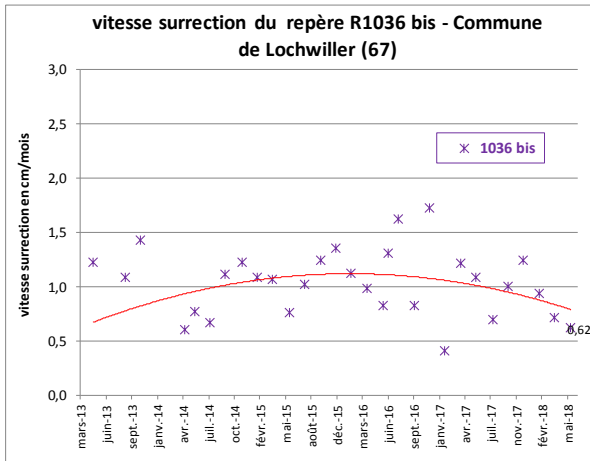
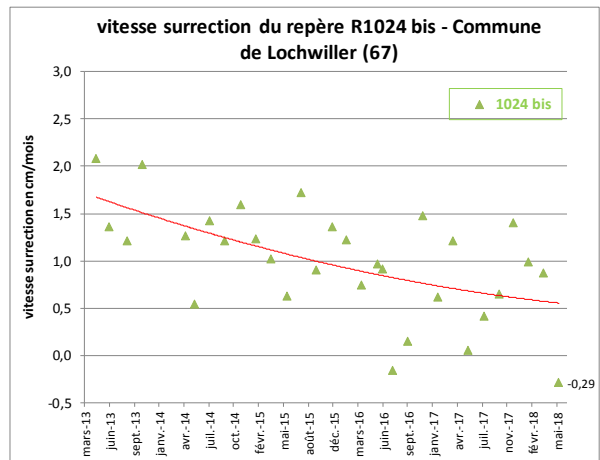
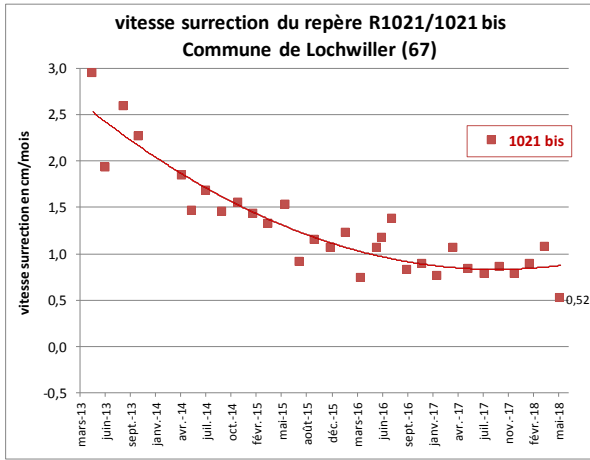
Le point de mesure DF1 n'a pu être mesuré.

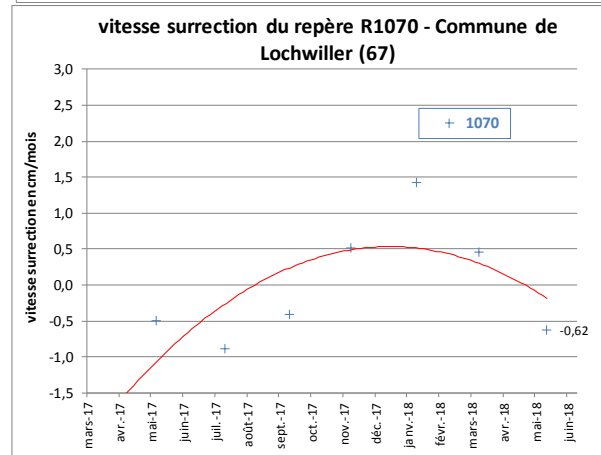
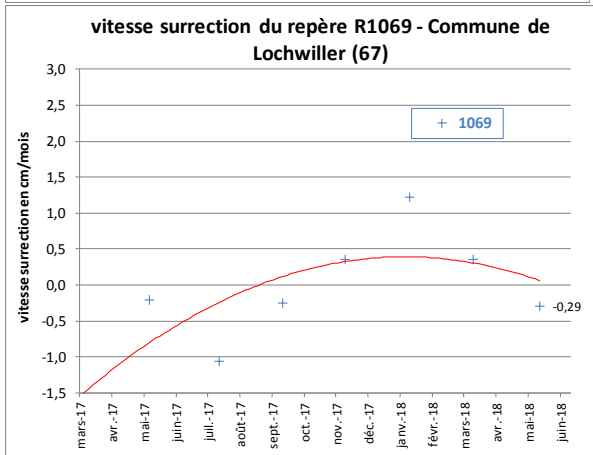
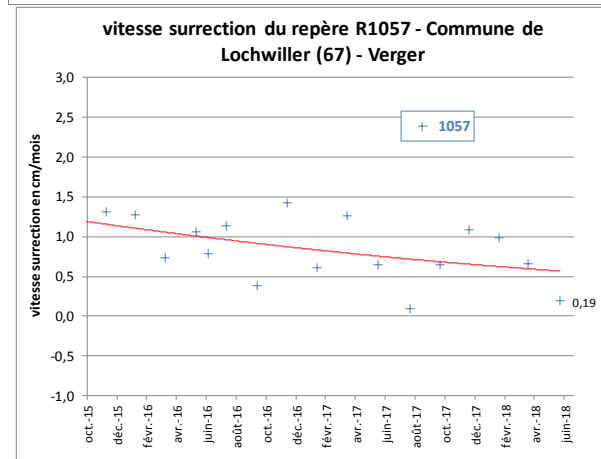
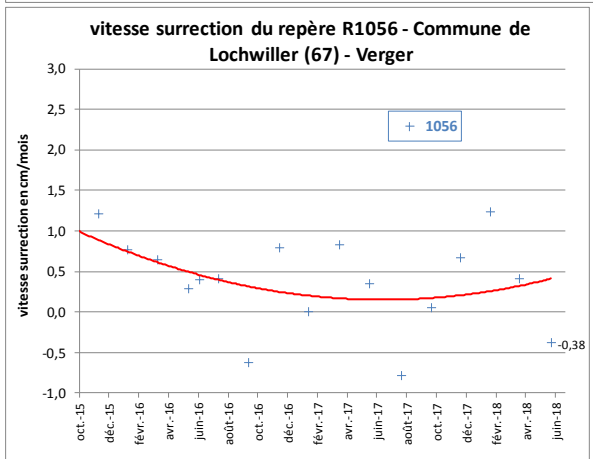
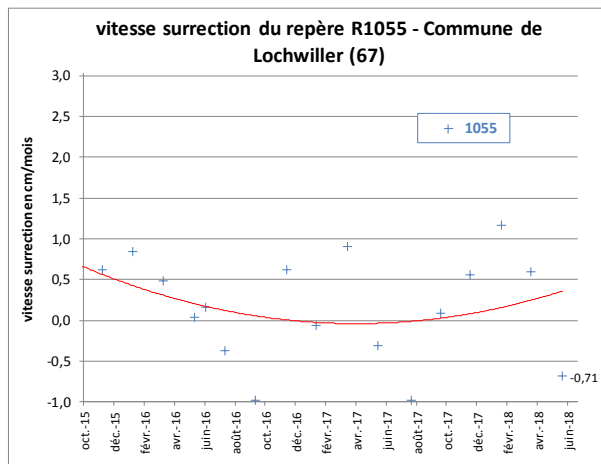
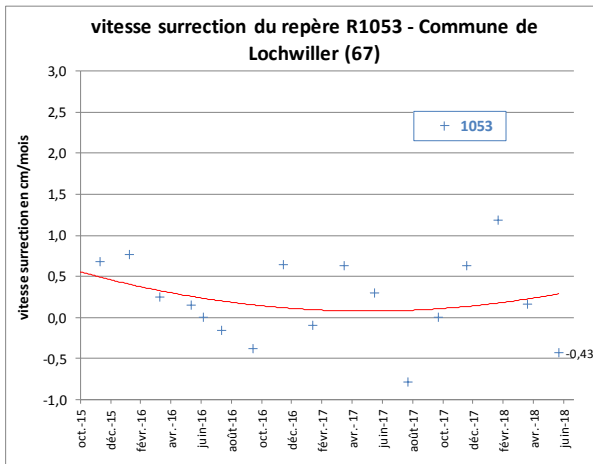
d. Calcul des vitesses des mouvements verticaux (DZ) sur les repères remarquables de l'ensemble du réseau

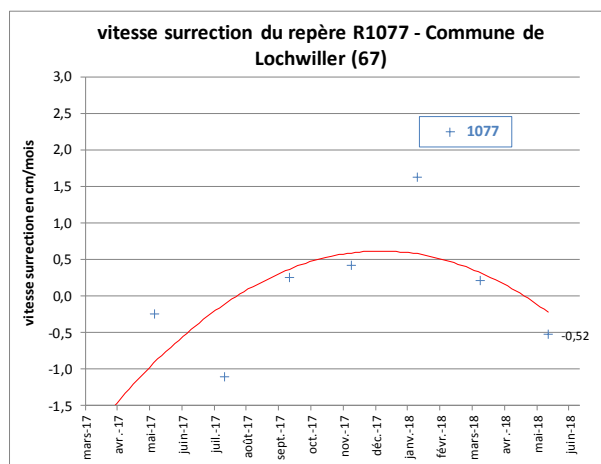
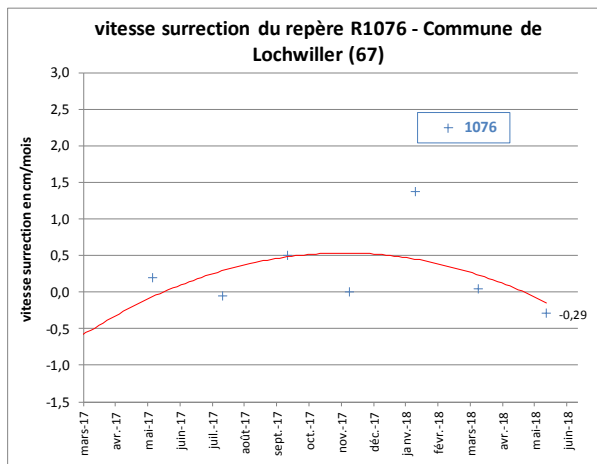
Afin de disposer d'une bonne approche de la tendance évolutive des mouvements verticaux, un calcul des vitesses a été effectué entre les différentes campagnes de mesures sur l'ensemble des repères. Seuls les résultats des points présentant des vitesses actuelles significatives ont été reportés dans les graphes ci-dessous. Les valeurs négatives correspondent à des tassements, les valeurs positives à une surrection.

La vitesse actuelle est calculée sur la base des deux dernières campagnes. Elle se situe entre -0,71 et 0,75 cm/mois (effets des conditions climatiques sur le réseau). Les tendances de vitesses des points remarquables sont les suivantes :

- pour le repère R1021/1021bis, après une baisse régulière de la vitesse de mars 2013 à septembre 2015, on assiste à une tendance à la stabilité aux alentours de 1 cm/mois,
- une tendance à la stabilité des repères R1022, R1026 et R1036 bis aux alentours de 1,5 cm/mois, 0,2 cm/mois et 1 cm/mois respectivement,
- une tendance à la stabilité pour le repère R1024 bis depuis 2016 avec des valeurs plus hétérogènes oscillant entre 0 et 1,5 cm/mois (0,9 cm/mois pour cette campagne),
- pour le repère R1023 bis, après une légère tendance à la hausse, on assiste depuis 2017 à une tendance à la stabilité entre 0,5 et 1 cm/mois,
- pour les repères au niveau du verger R1053, R1055, R1056, R1057 (1^{ère} extension), et R1069, R1070, R1075, R1076, R1077 et R1079 (2^{ème} extension), les différentes courbes de tendance montrent un profil assez similaire avec des vitesses plutôt hétérogènes, particulièrement influencées par les conditions climatiques.

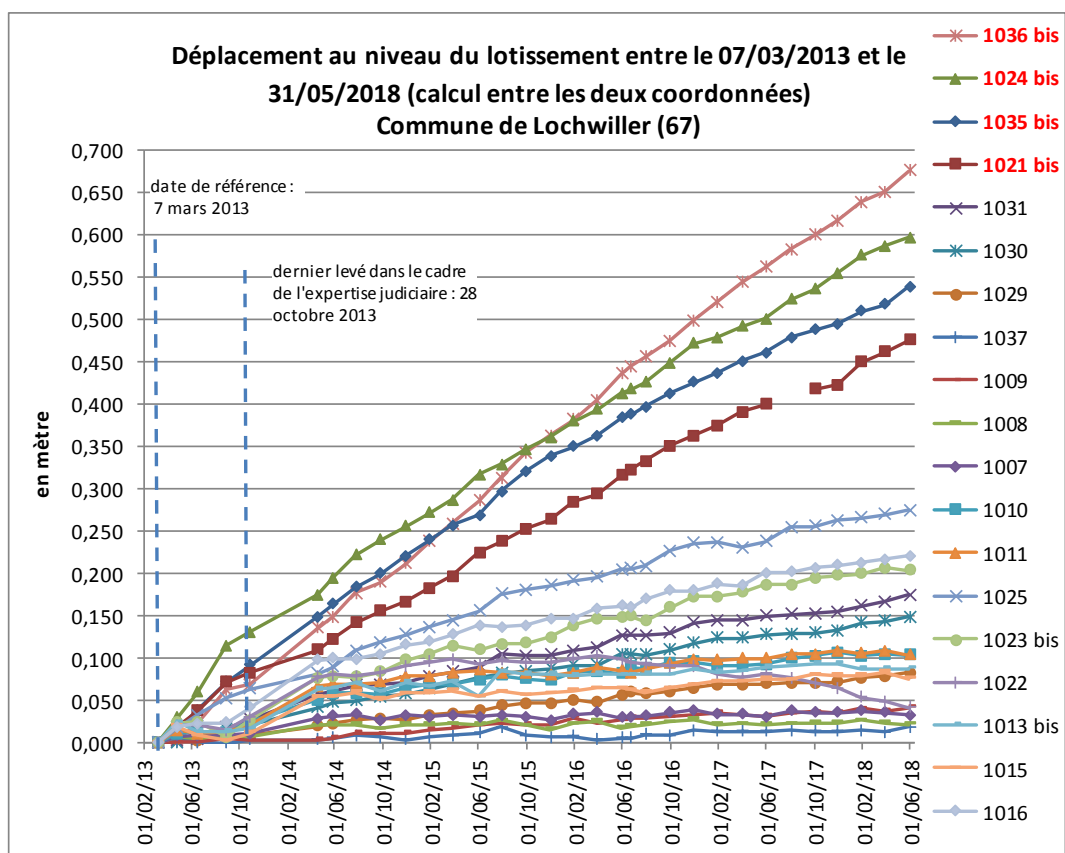


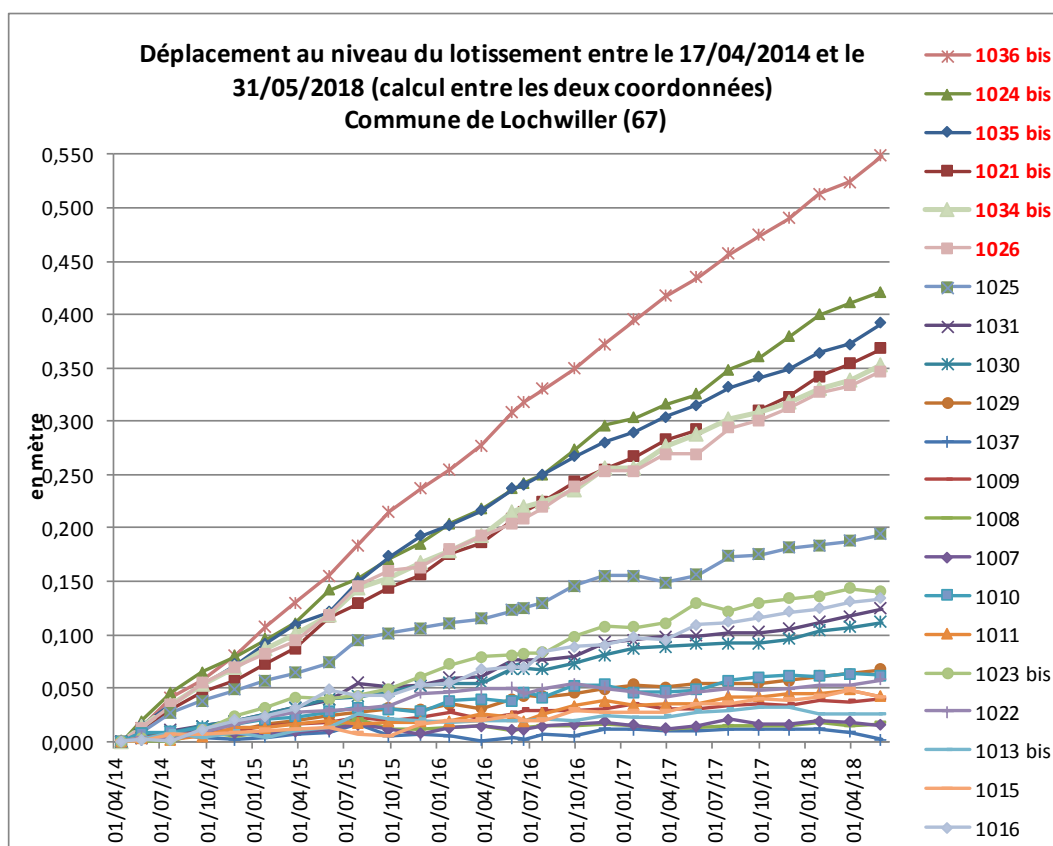




e. Déplacements horizontaux (DX Y) des repères au niveau du lotissement (44 repères de R1001 à R1046)

Les graphes ci-après illustrent l'évolution des déplacements horizontaux (valeurs cumulées par rapport aux références du 07/03/2013 et du 17/04/2014). Les valeurs correspondent à l'écart entre le point de référence et le point mesuré.





On constate que les déplacements horizontaux se poursuivent. Le tableau ci-dessous indique les repères présentant les déplacements les plus significatifs en cumulé par rapport aux deux dates de référence. Il propose une tendance vis-à-vis de la campagne précédente (29/03/2018). Il précise également le gisement du déplacement (par rapport au nord géographique) :

| | Cumulé (réf. au 07/03/13) | Cumulé (réf. au 17/04/14) | Tendance (partiel) (réf. au 29/03/18) | Tendance (partiel) (réf. au 29/01/18) | Gis. (en grade) (réf. au 17/04/14) |
|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|--|--|---|
| R 1024 bis | 59,7 cm | 42,1 cm | 1,2 cm | 1,2 cm | 305 |
| R 1036 bis | 67,6 cm | 54,9 cm | 2,5 cm | 1,2 cm | 257 |
| R 1026 | (nouveau point) | 34,7 cm | 1,4 cm | 0,7 cm | 287 |
| R 1034 bis | (nouveau point) | 33,9 cm | 0,9 cm | 0,9 cm | 259 |
| R 1035 bis | 53,9 cm | 39,2 cm | 2,0 cm | 0,8 cm | 265 |
| R 1021 bis | 47,6 cm | 36,8 cm | 1,5 cm | 1,2 cm | 278 |
| R 1023 bis | 20,4 cm | 14,0 cm | 0,3 cm | 0,6 cm | 51 |
| R 1025 | 27,5 cm | 19,4 cm | 0,9 cm | 0,6 cm | 342 |
| R 1022 | 4,2 cm | 5,8 cm | 0,8 cm | 0,4 cm | 326 |

La valeur maximale cumulée en référence au levé du 7 mars 2013 atteint 67,6 cm sur le point R1036 bis (2,5 cm par rapport à la campagne précédente). Ce dernier montre un déplacement de 54,9 cm par rapport au levé du 17/04/2014 et représente la valeur maximale par rapport à cette référence.

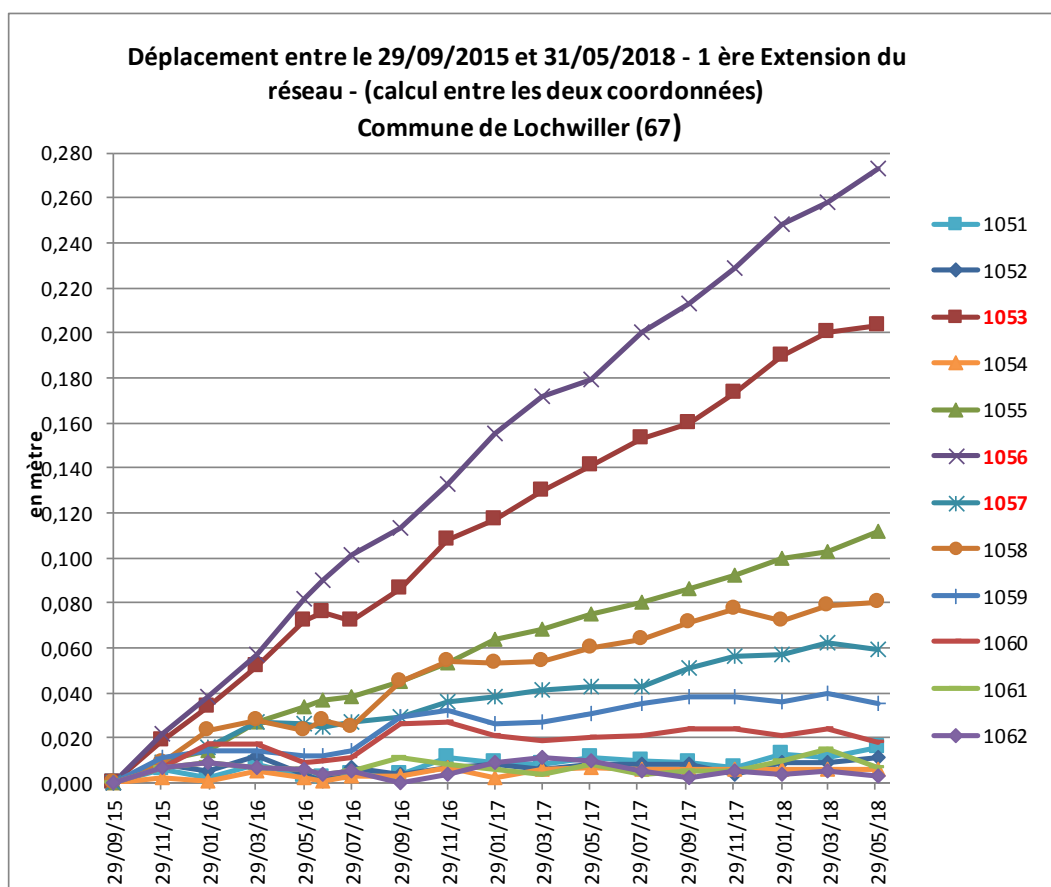
Le déplacement partiel (par rapport au levé précédent du 29 mars 2018, c'est-à-dire sur 2 mois) le plus important est observé sur les repères R1036 bis (2,5 cm). On constate par ailleurs

que les déplacements partiels sur la dernière campagne (mai/mars 2018) sont du même ordre voir plus importants que ceux de la campagne mars/janvier 2018 (R1036 bis et R1035 bis). L'azimut des déplacements observé sur la carte « Cumul depuis le 17/04/2014 » est inchangé et généralement orienté :

- ouest / sud-ouest pour les points R1024 bis, R1021 bis, R1036 bis, R1026, R1034 bis, R1035 bis et R1036 bis.
- nord pour les points R1010 et R1016,
- nord-ouest pour les points R1022 et R1025,
- nord-est pour le point R1023 bis.

f. Déplacements horizontaux (DX Y) des repères dans la première zone d'extension du réseau (12 repères de R1051 à R1062)

Le graphe ci-après illustre l'évolution des déplacements horizontaux au niveau de la première zone d'extension du réseau (valeurs cumulées par rapport aux références du 29/09/2015). Les valeurs correspondent à l'écart entre le point de référence et le point mesuré. Ces déplacements affectent certains repères, en particulier ceux situés au niveau du verger.



Le tableau ci-dessous reprend les repères mesurés depuis septembre 2015 (1 ère extension du réseau) présentant les déplacements les plus significatifs. La référence pour les résultats en

cumulés correspond au levé du 29 septembre 2015 (cumulé sur 32 mois). Le gisement du déplacement est calculé pour ces valeurs. Les tendances vis-à-vis de la campagne précédente sont également indiquées.

| | Cumulé (réf. au 29/09/15) | Tendance (partiel) (réf. au 29/03/18) | Tendance (partiel) (réf. au 29/01/18) | Gis. (en grade) Réf. au 29/09/15) |
|--------|---------------------------------|---|---|---|
| R 1053 | 20,3 cm | 0,4 cm | 1,0 cm | 246 |
| R 1055 | 11,2 cm | 1,1 cm | 0,4 cm | 227 |
| R 1056 | 27,3 cm | 1,6 cm | 1,1 cm | 257 |
| R 1057 | 6,9 cm | 0,6 cm | 0,5 cm | 122 |
| R 1058 | 8,0 cm | 0,2 cm | 0,7 cm | 98 |
| R 1059 | 3,5 cm | 0,7 cm | 0,4 cm | 46 |

La valeur maximale cumulée en référence au levé du 29 septembre 2015 atteint 27,3 cm sur le point R1056 (1,6 cm par rapport à la campagne précédente, déplacement partiel maximum).

Sur les 12 repères relevés, les écarts sont compris entre 0,3 et 27,3 cm en valeurs cumulées sur 32 mois avec une tendance comprise entre 0 et 1,6 cm (partiel sur 2 mois).

L'azimut des déplacements est présentée sur la carte « Cumul depuis le 17/04/2014 ». Sur cette dernière, on observe des directions des déplacements inchangées et orientées :

- sud / sud-ouest pour les points R1053, 1055 et 1056,
- est / nord-est pour les points R1057, 1058, 1059 et 1060,

L'analyse des déplacements sur l'ensemble de la zone en mouvement nous montre deux directions préférentielles : sud-ouest et nord-est.

On peut raisonnablement penser que ces mouvements de directions opposés sont à l'origine des crevasses et que ces dernières seront probablement amenées à évoluer dans le futur.

g. Mouvements horizontaux (DXY) des repères dans la deuxième zone d'extension du réseau (31 repères de R1063 à R1089)

Le tableau ci-dessous reprend les repères mesurés depuis mars 2017 (2^{ème} extension du réseau) présentant les déplacements les plus significatifs. La référence pour les résultats en cumulés correspond au levé du 30 mars 2017 (cumulé sur 14 mois). Le gisement du déplacement est calculé pour ces valeurs. Les tendances vis-à-vis de la campagne précédente sont également indiquées.

| | Cumulé (réf. au 30/03/17) | Tendance (partiel) (réf. au 29/03/18) | Tendance (partiel) (réf. au 29/01/18) | Gis. (en grade) Réf. au 30/03/17) |
|--------|------------------------------|---|---|---|
| R 1066 | 0,9 cm | 1,1 cm | 0,9 cm | 320 |
| R 1070 | 1,7 cm | 1,5 cm | 0,4 cm | 134 |
| R 1072 | 1,7 cm | 0,8 cm | 0,9 cm | 381 |
| R 1075 | 1,3 cm | 0,5 cm | 1,0 cm | 32 |
| R 1076 | 5,7 cm | 0,7 cm | 1,0 cm | 199 |
| R 1077 | 2,5 cm | 0,9 cm | 0,5 cm | 213 |
| R 1078 | 0,1 cm | 1,4 cm | 1,0 cm | 300 |
| R 1084 | 0,4 cm | 1,6 cm | 1,2 cm | 300 |

La tendance vis-à-vis de la campagne précédente (sur 2 mois) sur les 27 repères mesurés (hors déformètres) montre des valeurs comprises entre 0,2 et + 1,6 cm. 4 repères présentent des valeurs supérieures à 1 cm. Les valeurs cumulées depuis le 30 mars 2017 (cumulé sur 14 mois) se situent entre 0,1 et + 5,7 cm. Les quelques azimuts calculés sont donc donnés à titre indicatif en attendant de disposer de mouvement plus significatif.

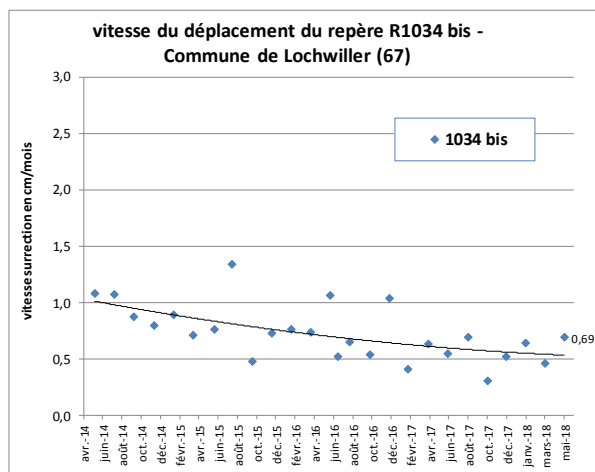
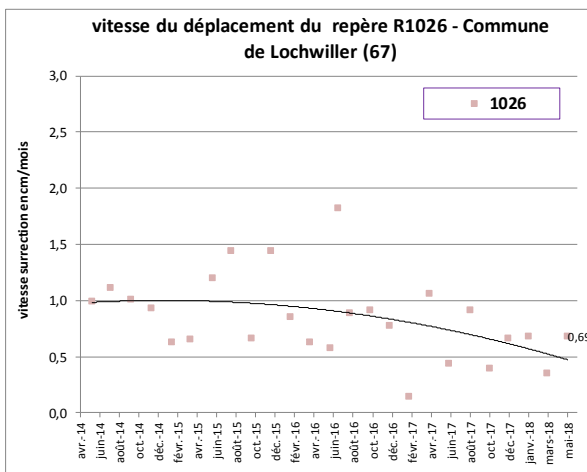
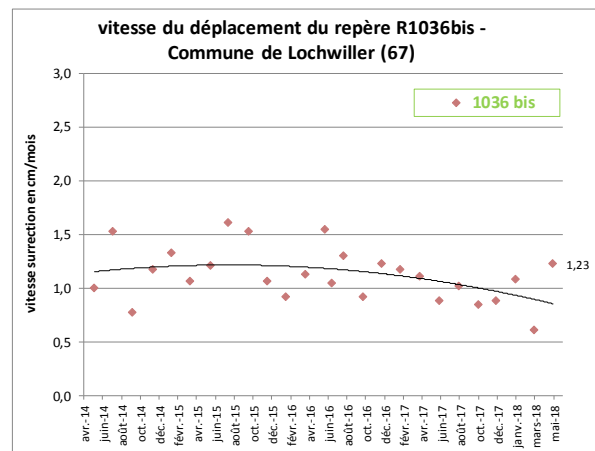
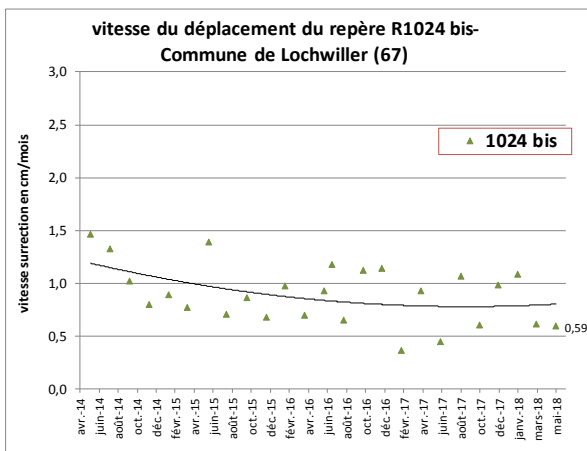
h. Calcul des vitesses des déplacements horizontaux (DXY) sur les repères remarquables de l'ensemble du réseau

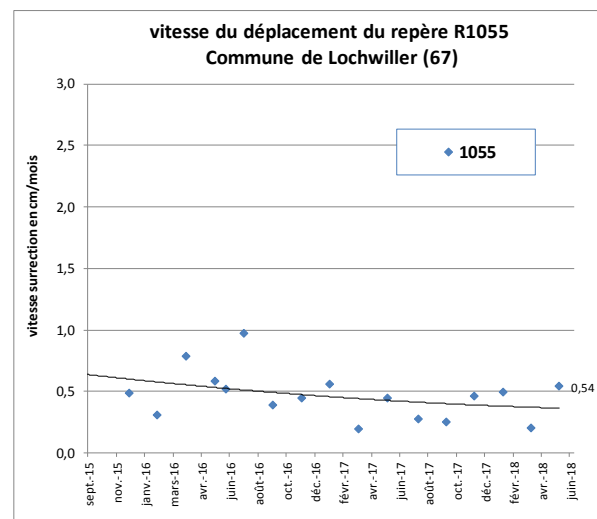
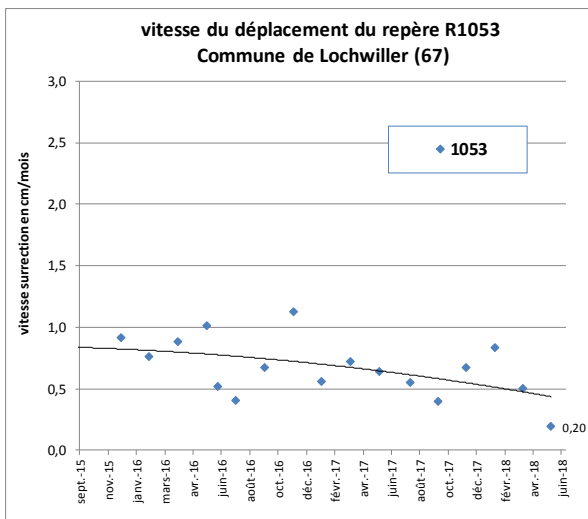
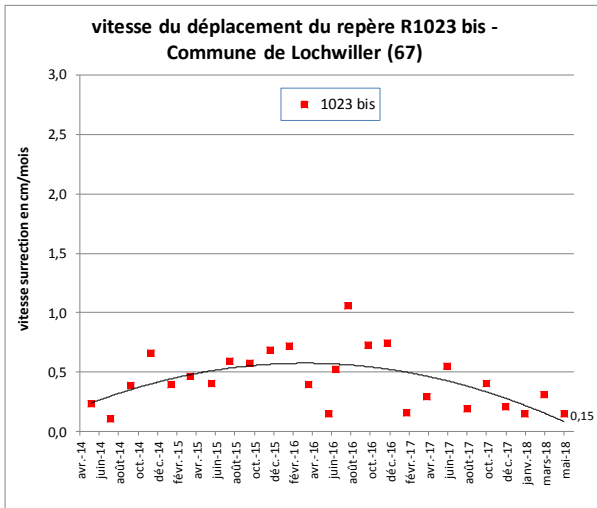
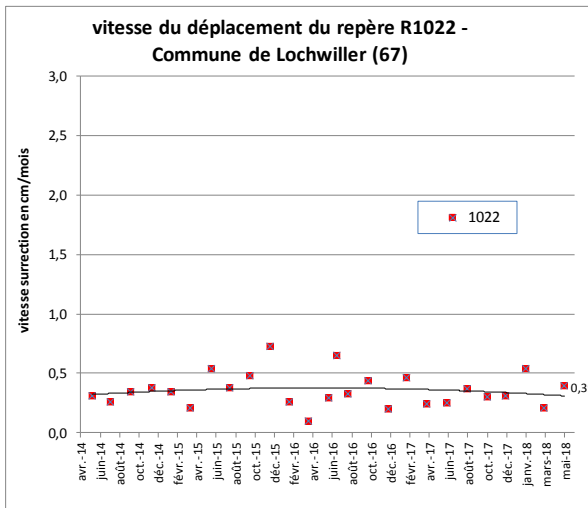
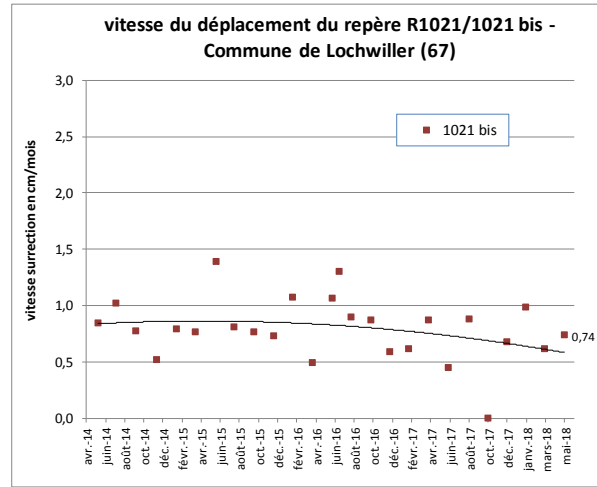
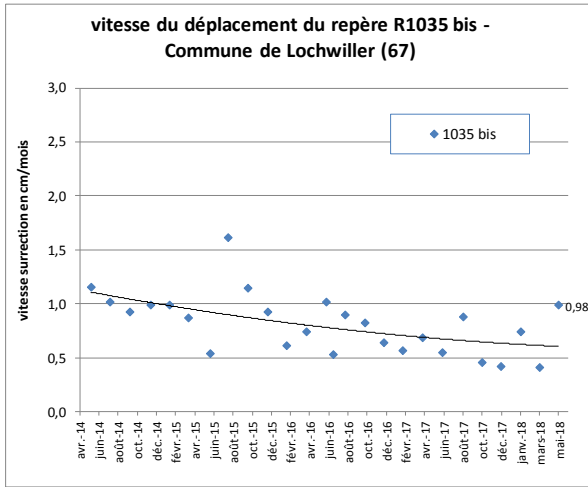
Afin de disposer d'une bonne approche de la tendance évolutive des mouvements horizontaux, un calcul des vitesses a été effectué entre les différentes campagnes de mesures sur les repères les plus remarquables. Les résultats sont reportés dans les graphes ci-dessous.

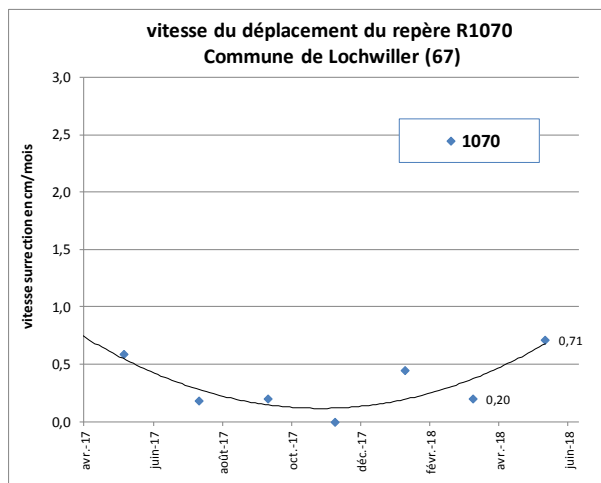
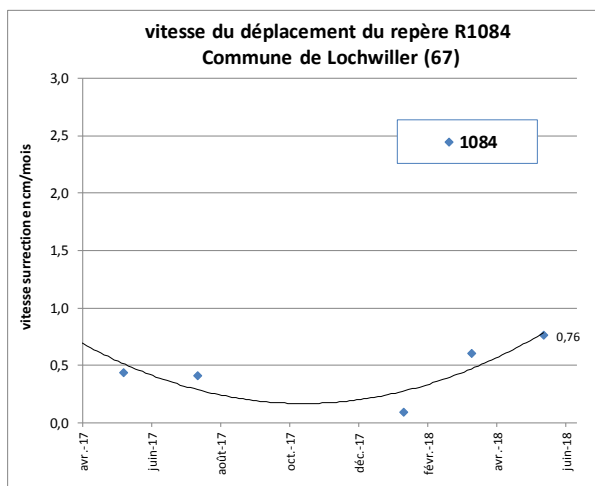
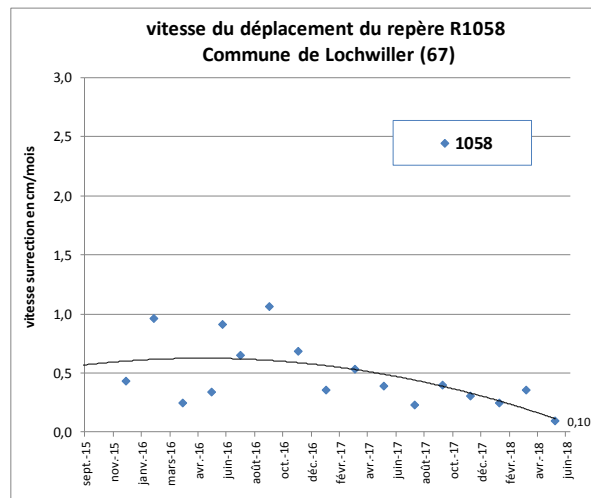
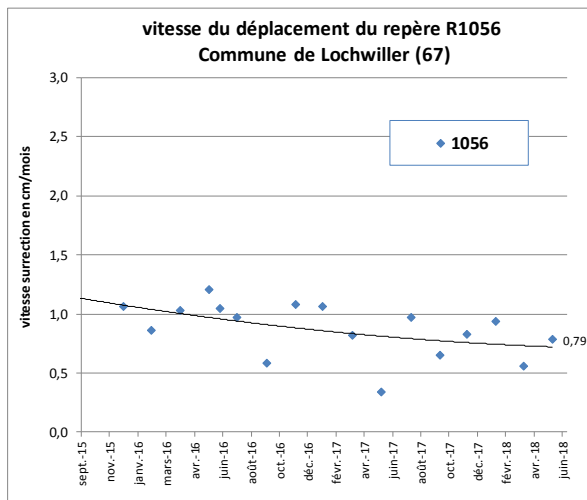
La vitesse actuelle calculée **sur la base des deux dernières campagnes** se situe entre 0 et 1,2 cm/mois (entre 0 et 0,6 cm/mois lors de la campagne précédente).

On notera une légère tendance à la baisse des vitesses de déplacement pour une grande majorité des repères (à titre d'exemple R1026, R1034bis, R1035bis, R1036bis, R1023 bis, R1053, R1055). D'autres repères présentent une stabilité (à titre d'exemple R1024 bis, R1021, R1022, R1052 et R1062).

Certains repères de la 2^{ème} extension affichent des vitesses en augmentation (R1070, R1078, R1084). Ces valeurs devront être confirmées lors des prochaines campagnes pour savoir si on est en présence d'une tendance au déplacement.



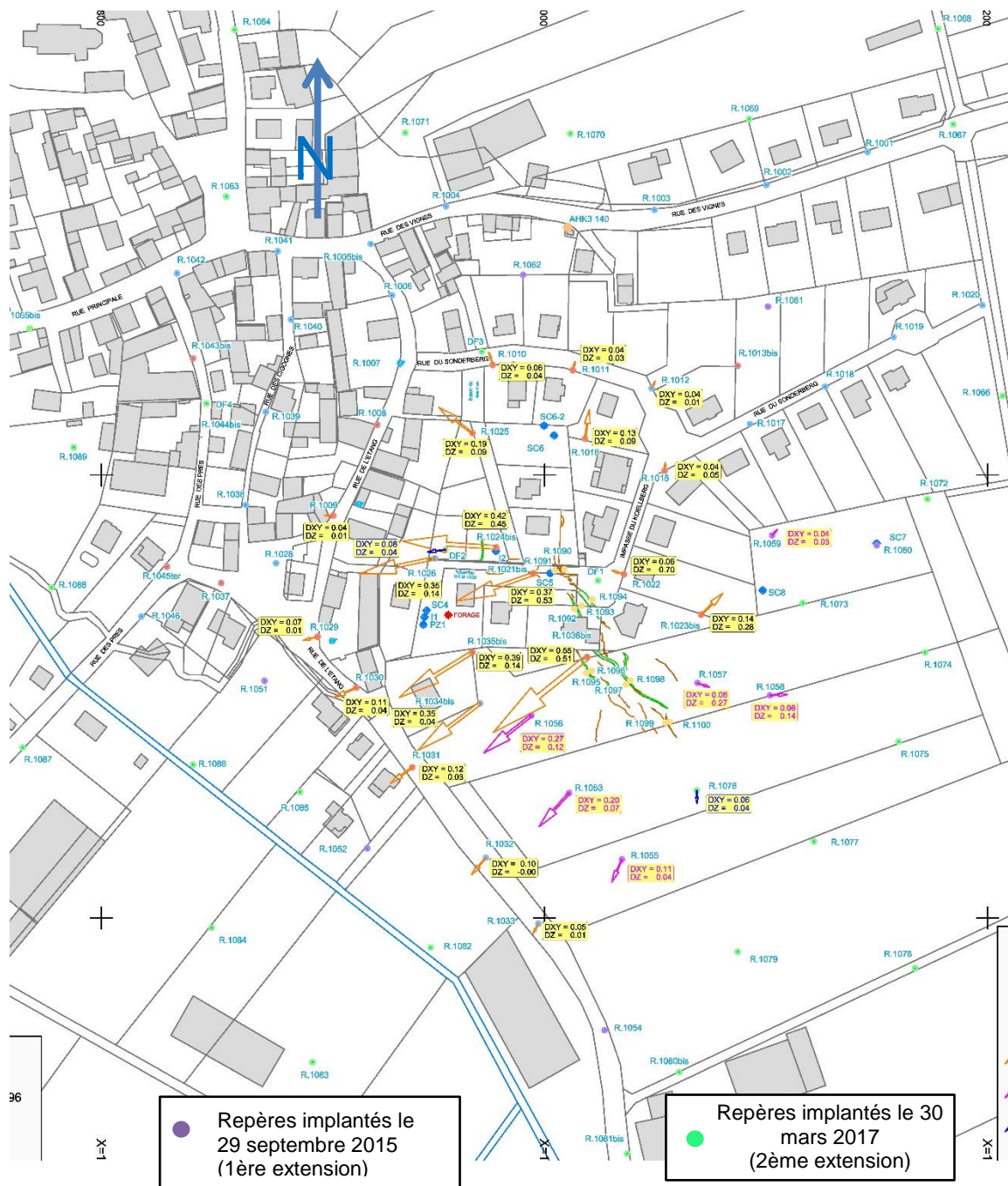




de

i. Extension du phénomène

Le plan « Cumul depuis le 17 avril 2014 / depuis le 29 septembre 2015 / depuis le 30 mars 2017 » précise les repères concernés par un mouvement \geq à 2 cm, qu'il soit de surrection (vertical DZ) ou de translation (horizontal DXY) par rapport à la date référentielle. Il définit, au droit du lotissement, la **zone actuelle de mouvement**.



Le plan « Cumul depuis le 03 mars 2013 » permet de délimiter la zone concernée par des mouvements du sol depuis la première campagne de mesure.

L'analyse des mouvements partiels (sur les 2 dernières campagnes) et cumulés des repères R1001 à R1089 (hors déformètres et fissuromètres) indiquent que (voir tableau de synthèse) :

- Pour le phénomène de surrection, seuls les repères R1021bis, R1022 (impasse du Koelberg) et R1036bis (à proximité des crevasses) affichent une valeur significative (>1 cm). En valeur cumulée, les mouvements restent limités entre les rues de Sonderberg au nord, de l'Etang à l'ouest. La baisse sensible des mouvements de

surrection sur cette campagne ainsi qu'une tendance au tassement sur de nombreux points peuvent s'expliquer par les conditions météorologiques (période sèche) ;

- Pour les déplacements, 13 repères affichent une valeur significative (>1 cm) en partiel (sur les 2 dernières campagnes).

j. Mesures de fissurométrie (voir tableau de synthèse et plan « Zones de crevasses annexés).

11 repères ont été installés lors de la campagne du 2 octobre 2017 afin de vérifier le comportement des crevasses dans le temps. Les repères sont numérotés de R1090 à R1100 et sont positionnés par doublons le long des crevasses situés sur le verger et au niveau de l'impasse Koellberg.

On constate que 4 repères présentent un mouvement significatif (>1 cm sur 2 mois) en surrection. Les mouvements verticaux sont compris entre 0,5 et 1,4 cm

Concernant les déplacements, tous les repères affichent une valeur significative (>1 cm) à l'exception du repère R1090 (mouvements horizontaux compris entre 0,7 et 2,8 cm).

Les distances 3D ont été calculées au niveau de chaque fissuromètre. L'écart maximum est mesuré sur la place impasse Koellberg (1.6 cm).

| Points | Distance au 02/10/17 | Distance au 29/03/18 | Distance au 31/05/18 | écart (réf au 29/03/18) | écart (réf au 02/10/17) |
|--------|----------------------|----------------------|----------------------|-------------------------|-------------------------|
| 1090 | 4,438 | 4,445 | 4,449 | 0,004 | 0,011 |
| 1091 | | | | | |
| 1092 | 9,191 | 9,196 | 9,207 | 0,011 | 0,016 |
| 1093 | | | | | |
| 1094 | | | | | |
| 1095 | 2,577 | 2,572 | 2,574 | 0,003 | -0,002 |
| 1096 | | | | | |
| 1097 | 2,757 | 2,754 | 2,760 | 0,006 | 0,003 |
| 1098 | | | | | |
| 1099 | 2,155 | 2,156 | 2,165 | 0,009 | 0,010 |
| 1100 | | | | | |

Plans et mesures

Les plans et le fichier des mesures réalisées le 31/05/2018 sont fournis en annexes.

k. Conclusion

Les résultats du levé topographique (altitude et planimétrie) de la campagne du 31 mai 2018 indiquent :

- Une poursuite des mouvements de surrection du sol mesurés au niveau des repères remarquables, R1021bis, R1022, R1023bis et R1036 bis. La valeur maximale de surrection (repère R1022) est de **+ 89,6 cm** en référence au levé du 7 mars 2013 et de **+ 69,7 cm** en référence au levé du 17 avril 2014. Ce repère (impasse du Koellberg) présente la plus forte tendance en référence au levé précédent (+1,6 cm sur 2 mois). Le repère R1024bis affiche un tassement de 0,6 cm en 2 mois.

Concernant les 12 repères installés en septembre 2015 (1^{ère} extension du réseau), aucun ne présente un mouvement (surrection) significatifs par rapport à la campagne précédente (>1 cm en 2 mois). **11 repères affichent un écart négatif (tassement), on notera particulièrement le repère R1055 (-1,5 cm).** L'écart maximum en cumulé (référence septembre 2015) est mesuré sur le repère R1057 (+ 27 cm).

Sur les 27 repères installés en mars 2017, (2^{ème} extension) (hors déformètres), aucun ne présente un mouvement significatif en surrection par rapport à la campagne précédente (>1 cm en 2 mois). Les écarts sont généralement négatifs (tassement). L'écart maximum en cumulé (référence mars 2017) est mesuré sur le repère R1076 (+ 3,6 cm).

Un calcul des vitesses a été effectué entre les différentes campagnes de mesures sur l'ensemble des repères. Pour cette campagne, elles se situent entre -0,7 et +0,8 cm par mois. On rappellera qu'elle atteignait 3 cm au printemps 2013 pour le repère R1021. Les calculs de vitesses indiquent que tous les repères montrent une tendance à la baisse ou à la stabilité. La baisse sensible des mouvements de surrection sur cette campagne ainsi qu'une tendance au tassement sur de nombreux points peuvent s'expliquer par les conditions météorologiques (période sèche).

- Une poursuite des déplacements horizontaux avec une valeur maximale sur le repère R1036bis de 67,6 cm en référence au levé du 7 mars 2013 et de 54,9 cm en référence au levé du 17 avril 2014 selon un même azimut (ouest à sud-ouest). La plus forte tendance en référence au levé précédent est mesurée sur ce repère (+2,5 cm sur 2 mois).

Concernant les 12 repères installés en septembre 2015 (1^{ère} extension du réseau), 2 repères (R1055, R1056) présentent un déplacement horizontal significatif par rapport à la campagne précédente (>1 cm en 2 mois). L'écart maximum en cumulé (référence septembre 2015) est mesuré sur le point R1056 (27,3 cm).

Pour les repères de la 2^{ème} extension (hors déformètre), 4 repères présentent un déplacement horizontal supérieur ou égal à 1 cm par rapport à la campagne précédente (valeur max. sur R1084, 1,6 cm sur 2 mois).

Comme pour les mouvements verticaux, des vitesses de déplacement ont été calculées. Elles se situent entre 0 et 1,2 cm/mois. La tendance est généralement à la baisse ou à la stabilité.

- 10 repères sur 11 utilisés comme fissuromètres présentent un mouvement significatif (>1 cm sur 2 mois) en déplacement partiel (mouvements horizontaux compris entre 0,7 et 2,5 cm) ; 4 repères présentent un mouvement significatif en surrection (mouvements verticaux compris entre 0,4 et 1,4 cm).
- Une zone impactée, au droit du lotissement, toujours limitée entre la rue de Sonderberg au nord, la rue de l'Étang à l'ouest jusqu'aux zones crevassées traitées au niveau du verger.